



# Lettre d'information de l'hôpital de Crépy-en-Valois et de ses maisons de retraite

## Dans ce numéro

## Editorial

- **L'exposition de tapisseries « peinture à l'aiguille »**
- **La fête estivale**
- **Le système d'appel malade : mode d'emploi**

Vous l'aurez certainement remarqué mais le mois de juillet a été particulièrement chaud à Crépy-en-Valois. Ces fortes chaleurs éprouvent les organismes, aussi bien des patients et des résidents, que des professionnels. Aussi, afin que ces périodes se passent le mieux possible, diverses actions ont été mises en œuvre :

- rafraichissement des pièces climatisées
- utilisation de brumisateurs
- suivi de l'hydratation des personnes dépendantes,
- aération des locaux à la fraîche et mise à disposition de climatiseurs ou de ventilateurs dans les zones communes,
- participation des VMEH\* du 2 juillet au 13 juillet (en plus de la période habituelle allant du 15 juillet au 14 août) pour donner à boire aux résidents,
- davantage de glace en guise de dessert (2 fois par

semaine au lieu d'une fois habituellement) et distribution de compotes ou de salades de fruits au goûter.

Bien évidemment, l'établissement n'a pas pu mettre de ventilateurs dans toutes les chambres pour des raisons de logistiques et financières. Toutefois, les chambres des résidents étant des lieux privés, rien n'interdit que les proches ramènent de leur propre initiative ce genre d'équipement.

Par ailleurs, durant le début de l'été, du 29 juin au 3 juillet, l'établissement a pesé les déchets alimentaires qu'il produisait à l'issue du déjeuner et du dîner. Le constat est sans appel : il y a beaucoup trop de nourriture gâchée. Sur ces 5 jours, 544kg de nourriture ont été mis à la poubelle. Le problème est que les établissements hospitaliers et médico-sociaux sont contraints à de nombreuses réglementations parfois contradictoires : nous devons à la fois respecter les recommandations GEM RCN qui disent combien de grammes de nourriture doivent être servis aux résidents par repas, les règles d'hygiène alimentaire qui interdisent de réchauffer de la nourriture déjà chauffée et enfin l'obligation de réduire et valoriser les déchets issus des restes alimentaires. Ainsi, l'établissement va devoir réfléchir à la manière de réduire ses déchets alimentaires tout en respectant l'équilibre alimentaire des résidents. Nous nous pencherons sur ce problème dès la rentrée et nous vous tiendrons au courant des résultats.

\* VMEH = visite des malades en établissements hospitaliers

## L'exposition de tapisseries « peinture à l'aiguille »

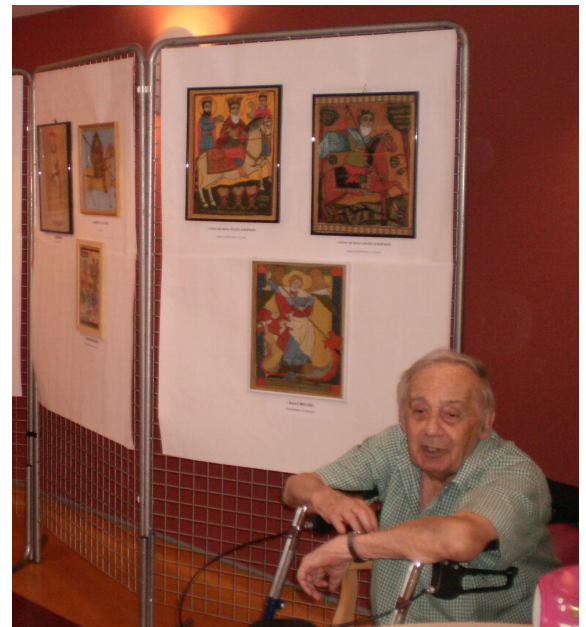
Rare sont les « artistes » octogénaires qui exposent leurs toiles en maison de retraite... C'est pourtant le cas de Monsieur Maître qui nous a offert le privilège d'organiser une exposition de ses œuvres les 29 et 30 avril derniers au sein de la maison de retraite les « Primevères ». A cette occasion, nous avons pu observer plusieurs de ses réalisations de « tapisseries à l'aiguille », on y a découvert des reproductions du Louvre, datant du Moyen âge ainsi qu'une toile reproduisant une pierre tombale. Cette dernière « Jusase de Montmorency » a demandé 1000 heures de travail pour sa réalisation et mesure 2 mètres de haut.

Pendant ces 2 jours, nous avons accueilli environ 30 personnes, le 29 avril, essentiellement des résidents des « Primevères » et des agents. Le deuxième jour nous avons eu l'honneur d'accueillir des résidents de la maison de retraite « E.M. de La Hante », des agents et les membres de la direction.

Monsieur Maître s'est tenu disponible pour répondre à toutes les questions et ce fut un réel plaisir de mettre en avant les talents de ce dernier et l'occasion de favoriser les échanges avec l'ensemble des résidents.



**Jusase de Montmorency**



**M. Maître en présence de quelques unes de ces œuvres**



**Saint Michel  
Terrassant le dragon**

## La fête estivale

Le 20 juin dernier et comme chaque année, le service animation de l'établissement, aidé par les VMEH\*, l'association Les Mimosas, les jeunes du CFPR\* de Vaumoise et les brodeuses de « A vos aiguilles, prêt, brodez », a organisé la fête estivale. Cette année elle s'est tenue à la maison de retraite Les Primevères. De nombreux stands étaient organisés pour s'amuser, se régaler, gagner de nombreux cadeaux ou se renseigner sur le Conseil de la vie sociale.

De plus, un week-end dans un village pittoresque était à gagner si on devinait le poids de la valise.

\* VMEH = visite des malades en établissements hospitaliers ; CFPR = centre de formation professionnelle rural

Parallèlement, la direction de l'établissement et le maire de la ville ont profité de cet instant pour remercier chaleureusement les membres du club Inner Wheel, qui comme les années précédentes, ont fait un don à l'hôpital de Crépy-en-Valois pour améliorer le bien-être des patients et des résidents. Le don s'élevait à près de 1000€, récoltés lors de divers événements organisés tout au long de l'année. Cette somme a permis d'acquérir des matelas à mémoire de forme et des coussins médicaux.



**Valise dont il fallait déterminer le poids**



**Cadeaux à gagner**



**Jeu « le suspens »**



**Jeu « le chamboule tout »**



**Stand de l'atelier tricot**



**Stand de gâteaux**



**Pêche aux canards**



**Jeu « lettre à Yanis »**

## Système d'appel-malade : mode d'emploi

Lors de la dernière enquête de satisfaction faite auprès des résidents, nous avons identifié la nécessité d'expliquer le fonctionnement du système d'appel malade aux utilisateurs.

Tout d'abord, le système d'appel malade est composé d'un émetteur : médaillon, boîtier au mur ou cordon. Dans tous les



cas, lorsqu'un résident a besoin de contacter un personnel soignant, il convient d'appuyer sur le bouton rouge. Grâce à un système de balise, l'appel est localisé dans le bâtiment et se reporte immédiatement sur les afficheurs (maison de retraite E.M. de La Hante et hôpital St-Lazare) ou sur les téléphones des soignants (maison de retraite Les Primevères) selon un code précis. Le soignant sait alors où aller pour répondre à l'appel.



Lorsque l'intervention du soignant auprès du résident est terminée, il acquitte le système. L'appel disparaît alors des afficheurs ou des téléphones.

Sur deux sites (hôpital St Lazare et maison de retraite E.M. de La Hante), ce

système d'appel malade est couplé à un système anti-fugue. En effet, certains résidents, dont la pathologie le justifie, et après avis du médecin coordonnateur et de l'équipe soignante, peuvent bénéficier d'un système anti-fugue qui permet de maîtriser leurs sorties vers l'extérieur afin d'éviter qu'ils ne se perdent. Ainsi, dès lors que ces personnes franchissent une porte de sortie, les soignants sont immédiatement informés et se rendent sur place pour ramener la personne. Il s'agit d'une mesure de protection parfois difficile à vivre pour le résident et sa famille mais qui améliore, sans conteste, sa sécurité.

Sur la maison de retraite Les Primevères ce système n'a pas été retenu du fait de l'existence d'un secteur sécurisé dédié aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Enfin, une maintenance régulière du système d'appel malade et du système anti-fugue est faite en interne et par une entreprise extérieure. Par ailleurs, les médaillons émettent un bip particulier lorsque les piles sont faibles et qu'il convient de les changer et ceci afin d'éviter les pannes.

Vous pouvez dès à présent nous faire part de vos suggestions ou remarques en adressant vos messages au service qualité de l'hôpital de Crépy-en-Valois

